THE DU MAJOR

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 2 mai 2023 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4° Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents: M. Christian Baril maire conseillère siège #1 Mme Valérie Giguière conseiller siège #2 M. Quentin Kelhetter M. Robert Gendron conseiller siège #3 Mme Amélie Guay conseillère siège #4 Mme Annie Demers conseillère siège #6 Mme Joanne Costo conseillère siège #5

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et Mme Shany Bélanger-Lavigne, adjointe administrative.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h 00 par M. Christian Baril, maire de Deschaillonssur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
- 3. PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 4 AVRIL 2023:
 - 3.1 Approbation:
- 4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
- 5. ADMINISTRATION:
 - 5.1 Suivi des dossiers MRC de Bécancour;
 - 5.2 Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle;
 - 5.3 Embauche Concierge remplaçant;
 - 5.4 Poste de chargé de projet :
 - 5.4.1 Prolongation de stage;
 - 5.4.2 Embauche officielle;
 - 5.5 Contrat d'assurances FQM Église;
 - 5.6 Terminal de paiement (machine Interac);
 - 5.7 Gestion de feuille de temps employés Infotech;

6. GESTION FINANCIÈRE :

- 6.1 Approbation des dépenses Autorisation de paiement;
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
 - 7.1 Projet Caserne:
 - 7.1.1 Installation thermopompe;
 - 7.1.2 Changement chaudière;
- 8. TRANSPORT:
 - 8.1 Résolution MTQ défi vélo 2023 La Maison des greffés Lina Cyr;
 - 8.2 Demande de nettoyage de fossés Rang Saint-Charles/Saint-Joseph;
 - 8.3 Circulation de véhicules lourds Route à la Laine;
 - 8.4 Travaux de réfection Rang Saint-Joseph;
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU :
 - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
 - 9.2 Demande de services Camping Cap à la roche;
 - 9.3 Regroupement Lotbinière Nord-Ouest (Matières résiduelles) :
 - 9.3.1 États financiers 2022;
 - 9.3.2 Autorisation mandataire Marge de crédit;
 - 9.4 Offres de services travaux d'électricité Système de télémétrie (6 stations);



10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :

- 10.1 Rapport de permis émis en mars 2023;
- 10.2 Projet Belvédère Halte Routière :
 - 10.2.1 Aides financières;
 - 10.2.2 Soumission passerelle (Phase 1);
 - 10.2.3 Soumission aménagement paysager (Phase 2);
 - 10.2.4 Verdissements et embellissements (Phase 3);
- 10.3 Panneaux signalétiques :
 - 10.3.1 Demande d'aide financière FRR MRC Bécancour;
 - 10.3.2 Soumission;
- 10.4 Demande de servitude de passage 135, 10^{ème} Avenue;

11. LOISIRS ET CULTURE :

- 11.1 Vente de garage;
- 11.2 Plan en 3D projet Salle municipale/Église;
- 11.3 Location des toilettes Marché public;
- 11.4 Projets citoyens:
 - 11.4.1 Cours de Pilate;
 - 11.4.3 Ateliers en herboristerie;
 - 11.4.4 Jardin communautaire;
 - 11.4.5 Aides financières;
- 11.5 Demande d'aide financière Comité des loisirs/Saint-Jean-Baptiste;
- 11.6 Projet Pumptrack;
- 11.7 Achat de la surfaceuse Zamboni Aréna Saint-Pierre- Les-Becquets;
- 11.8 Aide financière 40 ans Centre d'Action Bénévole (CAB);
- 12. QUESTIONS DIVERSES;
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
- 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

2023-05-110 IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

3.1 Approbation

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture.

2023-05-111 IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 avril dernier.

4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La directrice générale Hanta Rasami fait la lecture de la correspondance en date du 2 mai 2023 et répond aux questions des membres du conseil.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour

- Planification stratégique
- Projet éolien Ouest de la MRC de Bécancour

5.2 Rapport annuel sur l'application du règlement de gestion contractuelle



Considérant qu'une fois par année, le conseil municipal doit déposer un rapport sur la gestion contractuelle portant sur l'année précédente;

Considérant le rapport présenté par la directrice générale;

2023-05-112 IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

22 ALEGE TE CHARACTE DES CONSEILEBRO TRESENTS

D'adopter le rapport sur la gestion contractuelle de l'année 2022 présenté par la directrice générale.

5.3 Embauche – Concierge remplaçant

2023-05-113 IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'embaucher M. Clément Lemay comme **concierge remplaçant en cas d'absence** de la concierge principale Mme Linda Châteauvert, et ce aux mêmes conditions de travail.

D'autoriser le Maire M. Christian Baril et la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer le contrat relatif à cette embauche au nom de la municipalité.

5.4 Poste de chargé de projet

5.4.1 Prolongation de stage

Considérant la date de fin de stage de M. Saad Rekkal, prévue le 12 mai prochain;

Considérant l'intérêt de ce dernier à continuer à occuper le poste de chargé de projet de la municipalité;

Considérant qu'il a démontré des compétences requises relatives à son stage et présente la volonté d'acquérir d'autres expériences au sein de la municipalité;

Considérant le délai pour obtenir un permis de travail au bureau de l'immigration (IRCC);

2023-05-114 IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De prolonger le stage de M. Saad Rekkal au poste de chargé de projet en attendant la délivrance de son permis de travail du bureau de l'immigration (IRCC).

D'autoriser le Maire M. Christian Baril et la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer la prolongation de ce stage au nom de la municipalité.

5.4.2 Embauche officielle

Considérant que M. Saad Rekkal, stagiaire en chargé de projet a démontré des compétences requises relatives à son stage et présente de l'intérêt et de la volonté d'acquérir d'autres expériences au sein de la municipalité;

Considérant que la municipalité souhaite maintenir un personnel qualifié pour réaliser ses projets et répondre aux besoins de la communauté;

2023-05-115 IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron





ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'engager officiellement M. Saad Rekkal au poste de chargé de projet. Une période de probation de six (6 mois) à partir de la date du permis de travail est incluse au contrat.

D'autoriser le Maire M. Christian Baril et la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer son contrat d'embauche au nom de la municipalité.

5.5 Contrat d'assurances FQM - Église

Considérant que la municipalité a récemment acheté l'église;

Considérant que la municipalité fait affaire avec la Mutuelle des municipalités du Québec (FQM) pour l'ensemble de ses contrats d'assurance;

Considérant le coût du contrat d'assurances de l'église proposé par cette firme au montant de 8 660, 05 \$ (taxes incluses);

2023-05-116

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter et de payer le contrat d'assurance de l'église à la Mutuelle des municipalités du Québec (FQM) au montant de 8 660,05 \$ (taxes incluses).

5.6 Terminal de paiement (machine Interac)

Considérant la planification stratégique 2023 – 2027 de la municipalité d'offrir un meilleur service et d'améliorer l'expérience citoyenne;

Considérant que l'achat d'une machine de paiement par carte bancaire au bureau municipal permettra aux citoyens de payer leurs taxes et leurs services par carte bancaire;

Considérant que la modernisation des systèmes de communication est un enjeu important pour la municipalité;

Considérant les soumissions reçues :

Compagnie	Marque	Prix Achat	Prix par transaction Carte Débit	Taux par transaction Carte de crédit	Gestion de compte Par mois
Desjardins	Move 5000	1 100 \$	0,04 \$	0.30 %	0 \$
Clover/Fiserv	PAX	995 \$	0,04 \$	0.29 %	5 \$

2023-05-117

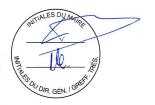
IL EST PROPOSÉ PAR: M. Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser l'achat de la machine de paiement par carte bancaire de la compagnie Desjardins au bureau municipal au prix d'achat de 1 100 \$ et d'assumer tous les frais relatifs à ce projet.

5.7 Gestion de feuille de temps des employés

Considérant l'offre de service de la firme Infotech relative à la gestion des feuilles de temps des employés au montant de 2 700\$ plus les taxes applicables;

2297



2023-05-118

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Infotech relative à la gestion des feuilles de temps des employés au montant de 2 700 \$ plus les taxes applicables.

6. GESTION FINANCIÈRE

6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2023-05-119

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	16 481,19 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	98 388,18 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	30 124,49 \$
Total:	144 993,86 \$

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Projet Caserne

7.1.1 Installation thermopompe

Considérant que la municipalité a fait une demande d'aide financière pour les bâtiments municipaux au montant de 75 000 \$;

Considérant que la demande d'aide financière au programme PRABAM a été acceptée au montant maximum de 75 000 \$;

Considérant que l'exigence du programme PRABAM demande que tous les travaux relatifs à ce projet doivent être réalisés au plus tard le 31 mai 2024;

Considérant que le montant de la construction de la toiture s'effectue au montant de 48 230 \$ et qu'il reste un montant de 26 770 \$ de l'aide financière;

Considérant les 2 soumissions reçues pour l'achat et l'installation d'une thermopompe à la caserne :

Compagnie	Solution pour chauffage et climatisation	Prix Chauffage	Prix climatisation bureau en bas	Garantie
AUBIN PÉLISSIER	2 thermopompes 1 pour chauffage 1 pour climatisation bureau	26 950 \$ (pour 2)	2 400 \$	1 an



Mu	nicipalité de Desch	aillons-sur-S	Saint-Laurent	
	1.1	,	,	
Groupe Christian Gosselin	1 thermopompe pour chauffage et climatisation	23 395 \$ (pour 1)	1 795 \$	5 ans
	bureau	(pour r)		

^{*}Plus les taxes applicables

2023-05-120

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de la firme « Aubin Pélissier » suite à l'acceptation de l'aide financière au programme PRABAM pour l'installation d'une thermopompe à la caserne de pompiers au montant de 26 950 \$ pour les 2 thermopompes et 2 400 \$ pour la climatisation, plus les taxes applicables;

Les coûts seront assumés par le résiduel de l'aide financière PRABAM et la municipalité;

Le choix de la firme « Aubin Pélissier » est basé sur leur étude minutieuse des besoins de la municipalité;

L'expertise et le professionnalisme démontrés ont motivé cette décision.

7.1.2 Changement chaudière

Considérant la recommandation de la firme AUBIN PÉLISSIER et Santé Canada de changer la chaudière actuelle de la caserne;

Considérant que le manufacturier actuel de la chaudière va nous envoyer gratuitement la nouvelle chaudière;

Considérant l'offre de services d'installation reçue :

Compagnie	Prix du changement de la chaudière
AUBIN PÉLISSIER	4 209 \$
Groupe Christian Gosselin	Non reçu

^{*}Plus taxes applicables

2023-05-121

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services d'installation de la chaudière de la firme « Aubin Pélissier » au montant de 4 209 \$ plus les taxes applicables et d'assumer tous les frais relatifs à cette nouvelle installation;

Le choix de la firme « Aubin Pélissier » est basé sur leur étude minutieuse des besoins de la municipalité et des contraintes du système radiant installé ainsi que par le signalement d'un rappel par Santé Canada sur la chaudière en place;

L'expertise et le professionnalisme démontrés ont motivé cette décision.

8. TRANSPORT

8.1 Résolution MTQ défi-vélo 2023 – La Maison des greffés Lina Cyr



Considérant que pour une 17^e édition, un rassemblement de cyclistes organise le défi vélo les 14 et 15 juillet prochain pour promouvoir l'activité physique et la sensibilisation aux dons d'organes;

Considérant que le défi-vélo passe dans notre municipalité;

Considérant que pour recevoir le permis du ministre des Transports du Québec, le ministère demande l'autorisation de toutes les municipalités faisant partie du parcours;

2023-05-122 IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le passage dans notre municipalité de défi vélo de La Maison des greffés Lina Cyr le samedi 15 juillet prochain.

8.2 Demande de nettoyage de fossés – Rang Saint-Charles/Saint-Joseph

Considérant la demande reçue de Mme France Grimard pour le lot 6 084 040 en façade du rang Saint-Joseph pour une longueur d'environ 165 mètres et le lot 6 084 353 en façade du rang Saint-Charles pour une longueur d'environ 220 mètres;

2023-05-123 IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser les dépenses nécessaires pour le nettoyage des fossés des lots 6 084 040 dans le rang Saint-Joseph et 6 084 353 dans le rang Saint-Charles sur une longueur totale approximative de 400 mètres.

8.3 Circulation de véhicules lourds – Route à la Laine et route Courteau

Considérant que la route 226 sera fermé à la saison estivale 2023 pour effectuer des travaux;

Considérant que la route à la Laine et la route Courteau de la municipalité ne permettent pas la circulation de véhicules lourds à l'exception de livraisons locales;

Considérant la demande du droit de passage de la firme « Entreprise Jacques Beaudet » à la route à la Laine et à la route Courteau;

2023-05-124 IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la demande d'un droit de passage à la route à la Laine et à la route Courteau de la firme « Entreprise Jacques Beaudet »;

D'appuyer la Municipalité de Parisville dans ses démarches auprès du ministère des Transports concernant l'interdiction de passage des véhicules lourds sur la route à la Laine:

De demander à la Municipalité de Parisville la répartition légale des redevances financières de l'exploitation de la carrière et sablière présente sur leur territoire, et ce proportionnellement à l'utilisation des tronçons utilisés.

8.4 Travaux de réfection – Rang Saint-Joseph



Considérant l'état de la route à certains endroits au Rang Saint-Joseph;

Considérant la demande des citoyens de faire les travaux de réfection à ces endroits;

Considérant que la firme Tetra Tech QI inc. a déjà fait une étude pour ces travaux en 2021;

2023-05-125 IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le chargé de projet M. Saad Rekkal à réactiver le dossier auprès de la firme Tetra Tech QI inc. afin de mettre à jour le devis et d'accompagner la municipalité pour une nouvelle demande d'aide financière volet soutien PAVL auprès du ministère des transports et de la mobilité durable.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'avril 2023 est de 329 m³ (72 439 gallons impériaux).

9.2 Demande de services Camping Cap à la roche

Considérant que le Camping Cap à la Roche se doit de faire le prélèvement d'échantillon d'eau du spa et des jeux d'eau pour la saison 2023;

Considérant que la direction du Camping Cap à la Roche demande les services de l'inspecteur municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour faire lesdits prélèvements 2 fois par mois;

Considérant que la tarification horaire pour les services de l'inspecteur municipal est de 35,45 \$/heure (minimum 1 heure/fois);

2023-05-126 IL EST PROPOSÉ PAR: M. Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent offre au Camping Cap à la Roche les services de l'inspecteur municipal pour faire le prélèvement d'échantillon d'eau du spa et des jeux d'eau pour la saison 2023, au taux horaire de 35,45 \$/heure, et ce, pour une période d'au moins 1 heure de travail / fois.

9.3 Regroupement Lotbinière Nord-Ouest (Matières résiduelles)

9.3.1 États financiers 2022

Considérant que les états financiers du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest (matières résiduelles) ont été remis au conseil municipal;

Considérant que ces états financiers représentent des revenus équivalents aux dépenses, au montant de 1 153 394 \$;

Considérant que la conciliation des débiteurs démontre les montants suivants pour la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent :

Solde fin au 31 décembre 2022	10 594,91 \$
Montant facturé après la fin d'exercice	(6 101,20) \$



Municipalité de Deschaillons	-sur-Saint-Laurent	
	,	
Montant à recevoir de Villeroy	677,57 \$	
Montant à payer à Lotbinière	5 171,28 \$	

2023-05-127

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter les états financiers du RNLO pour l'année 2022 et de payer à la municipalité de Lotbinière le montant de 5 171,28 \$.

9.3.2 Autorisation mandataire - Marge de crédit

Considérant que la municipalité de Lotbinière est mandataire du Regroupement Lotbinière Nord-Ouest pour la gestion des matières résiduelles;

Considérant que les transactions sont déposées dans un compte bancaire distinct pour les transactions spécifiques au RLNO;

Considérant que seules les transactions et écritures de fin d'année seront inscrites au système comptable de la municipalité pour faciliter les redevances et remises;

Considérant que durant l'exercice financier les quotes-parts de chaque municipalité sont remises aux trois mois et les factures payables mensuellement:

Considérant que les factures complémentaires, les surcharges de carburant et autres éléments peuvent ne pas être inscrites dans les projections budgétaires;

2023-05-128

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le Conseil municipal autorise le mandataire à demander auprès de son institution financière pour le compte bancaire 815-20205 007672-9 une marge de crédit d'un maximum de 150 000.00 \$;

Que, cette marge de crédit est exclusive aux transactions du RLNO;

Que, M. Jean Bergeron, Maire et Mme Sandra Bélanger, directrice générale de la municipalité mandataire soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente à intervenir, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité et du regroupement RLNO les autres documents utiles et nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire tel que décrit au protocole.

9.4 Offres de services travaux d'électricité – Système de télémétrie (6 stations)

Considérant le projet des travaux d'électricien pour l'installation du système de télémétrie des stations de pompage de la municipalité;

Considérant que ledit projet est dans la liste des projets admissibles au programme d'aide financière « TECQ » 2019-2024 ;

Considérant les offres de services relatives à la réalisation de ce projet :



Électricien	Travaux effectués	Matériel	Main-d'œuvre
Castonguay	Démantèlement du panneau de contrôle Réinstaller le nouveau panneau Raccordement du câblage Fournir le matériel nécessaire au raccordement	1 200 \$	1 880 \$ (20h)

^{*}Plus les taxes applicables

2023-05-129

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de service de la firme Castonguay au montant de 3 080 \$ pour l'achat du matériel et les frais de main-d'œuvre plus les taxes applicables pour la réalisation des travaux d'électricien pour le projet d'installation du système de télémétrie des stations de pompage de la municipalité.

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Rapport de permis émis en mars 2023

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois de mars 2023 indique que 8 permis ont été délivrés pour un montant de 67 000 \$.

10.2 Projet Belvédère – Halte Routière

10.2.1 Aides financières

2023-05-130

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser M. Saad Rekkal à titre de chargé de projet de faire le suivi des demandes d'aides financières effectuées auparavant concernant le projet de la passerelle;

D'autoriser M. Saad Rekkal à signer tous les documents relatifs aux programmes liés aux demandes d'aides financières de ce projet, s'il y a lieu.

10.2.2 Soumission passerelle (Phase 1)

Considérant le projet de construction d'une passerelle à la halte routière, qui permettra aux citoyens et aux touristes de découvrir notre village;

Considérant que la construction de cette infrastructure touristique permettra de valoriser les attraits de notre région et de favoriser le développement économique local;

Considérant que ledit projet est éligible aux programmes d'aides financières :

- Programme de l'entente de partenariat régional en tourisme centre du Québec Volet 3
- Aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 au MAMH;
- Député Donald Martel



- TECQ 2019 -2023 au MAMH
- FRR Volet 2 à la MRC Bécancour

Considérant l'offre de services reçue relative à la réalisation de la passerelle (phase1) reçue :

Firme	Travaux	Prix	Durée des travaux
	Démolition du belvédère existant. 5 rangées de 2 pieux, pour un total de 10 pieux vissés en acier galvanisé;	,	
Lambert et Grenier	Belvédère en bois traité de couleur brune d'une longueur d'environ 10,0m et d'une largeur de 2,25m;	100 000 \$	2 semaines
	Garde-corps en bois brun;		
	La hauteur maximale de la structure au point le plus haut est de 2,4m		
	par rapport au terrain fini.		

^{*}Plus les taxes applicables

2023-05-131

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service la firme Lambert et Grenier au montant de 100 000 \$ plus les taxes applicables pour la construction de la passerelle à la Halte routière suite à l'obtention des aides financières prévues et approuvées relatives au projet.

10.2.3 Soumission aménagement paysager (Phase 2)

Considérant le projet de construction d'une passerelle à la halte routière, qui permettra aux citoyens et aux touristes de découvrir notre village;

Considérant que la construction de cette infrastructure touristique permettra de valoriser les attraits de notre région et de favoriser le développement économique local;

Considérant que ledit projet est éligible aux programmes d'aides financières :

- Programme de l'entente de partenariat régional en tourisme centre du Québec Volet 3
- Aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 au MAMH;
- Député Donald Martel
- TECQ 2019-2023 au MAMH
- FRR Volet 2 à la MRC Bécancour

Considérant l'offre de service relative à l'aménagement paysager (phase 2)



reçue;

Firme	Travaux	Prix
Signé Garneau	 Préparation du site Surfaces de béton préfabriqué Ouvrages de pierre 	22 376 \$

^{*}Plus les taxes applicables

2023-05-132

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Signé Garneau pour la réalisation du projet de construction de la passerelle au montant de 22 376 \$, plus les taxes applicables suite à l'obtention des aides financières prévues et approuvées relatives au projet.

10.2.4 Verdissements et embellissement (Phase 3)

Considérant le projet de construction d'une passerelle à la halte routière, qui permettra aux citoyens et aux touristes de découvrir notre village;

Considérant que la construction de cette infrastructure touristique permettra de valoriser les attraits de notre région et de favoriser le développement économique local;

Considérant que ledit projet est éligible aux programmes d'aides financières :

- Programme de l'entente de partenariat régional en tourisme centre du Québec Volet 3
- Aide financière pour des projets locaux de vitalisation volet 4 au MAMH;
- Député Donald Martel
- TECQ 2019-2023 au MAMH
- FRR Volet 2 à la MRC Bécancour

Considérant le projet de verdissements et d'embellissement (Phase 3);

2023-05-133

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De réaliser projet de verdissements et d'embellissement (Phase 3) à l'interne suite à l'obtention des aides financières prévues et approuvées relatives au projet.

10.3 Panneaux signalétiques

10.3.1 Demande d'aide financière FRR - MRC Bécancour

Considérant que la MRC Bécancour et le gouvernement du Québec offrent un programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »;

Considérant que municipalité veut faire une demande d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 » pour ses projets panneaux signalétiques, affiches pour le sentier pédestre et les nouveaux noms des rues;

Considérant que le montant total estimé de l'ensemble de ses projets est de 8 214 \$, plus les taxes applicables;



2023-05-134

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité s'engage à payer 20% du montant total des projets soit un montant de 1 643 \$;

Que le conseil municipal appuie le projet et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2, un montant de 6 571 \$;

Que M. Saad Rekkal soit nommé à titre de répondant officiel dans le cadre de cette demande;

Que le conseil municipal autorise le Maire et le chargé de projet M. Saad Rekkal à signer tout document jugé utile et nécessaire, dont le protocole d'entente:

10.3.2 Soumission

Considérant le projet de fabrication des panneaux signalétiques de la municipalité;

Considérant que ledit projet pourrait être admissible au programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »:

Considérant l'offre de service reçue de la firme Enseignes aux 4 vents au montant de 6 623 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation de ce projet;

2023-05-135

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Enseignes aux 4 vents au montant de 6 623 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation du projet.

10.4 Demande de servitude de passage – 135, 10^e Avenue

Considérant la demande des propriétaires de la résidence située au 135, 10e Avenue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour l'obtention d'un acte de servitude d'empiétement, de passage et de stationnement sur un terrain appartenant à la municipalité;

Considérant que cet acte doit être signé avant le 1^{er} juin prochain afin de respecter les conditions de leur promesse de vente;

2023-05-136

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la demande des propriétaires de la résidence située au 135, 10e Avenue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent et d'autoriser la signature d'un acte de servitude d'empiétement, de passage et de stationnement sur un terrain appartenant à la municipalité;

Les détails et les conditions sont mentionnés dans l'acte (déneigements, entretiens, dommages suite aux travaux dans la servitude de passage, annulation de ladite autorisation en cas de démolition de la maison, etc...);



D'autoriser le Maire M. Christian Baril et la directrice générale Mme Hanta Rasami à signer la demande de servitude de passage de la résidence mentionnée ci-haut au nom de la municipalité.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Vente de garage

Considérant des demandes de citoyens concernant la tenue de vente de garage dans la municipalité;

Considérant que le règlement de zonage #96-2012 autorise des ventes de garage au maximum 2 fois entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre;

Considérant que dans les années passées, une vente de garage était prévue la fin de semaine précédant le ramassage des encombrants;

Considérant que la collecte des encombrants aura lieu le lundi 29 mai 2023;

2023-05-137

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la tenue d'une vente de garage pour toute la municipalité la fin de semaine du 20 et 21 mai prochain;

De référer les citoyens auprès des inspecteurs en bâtiment pour la tenue d'une vente de garage en dehors de ces dates pour la délivrance d'un certificat d'autorisation au coût de 15 \$;

11.2 Plan en 3D projet – Salle municipale/Église

2023-05-138

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De ne pas procéder à la réalisation d'un modèle 3D pour l'intérieur de l'église avec quelques vues intérieures pour aider à comprendre les aménagements intérieurs. Le coût de ce projet est estimé entre 1 200 \$ et 1 500 \$ pour environ 2 jours de travail. Ce modèle 3D inclura l'intérieur et les aménagements tels que les murs et mezzanines, excluant l'extérieur de l'église.

11.3 Location des toilettes

2023-05-139

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De louer 6 toilettes incluant le gel antiseptique auprès du fournisseur habituel « Groupe Solutech Drains & Égouts inc.», et d'assumer tous les frais relatifs à cette location.

De poser des affiches indiquant que les toilettes sont vidangées et nettoyées une fois par semaine, en indiquant la journée.

Les toilettes seront installées aux endroits suivants :

- 1 à la halte routière;
- 1 au marché public proche des exposants;
- 1 près du terrain de soccer;
- 3 à la marina de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.



11.4 Projets citoyens

11.4.1 Cours de Pilate

2023-05-140

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De payer 5 \$ /par participant citoyen de Deschaillons afin de les encourager à faire des activités physiques pour leur santé et bien - être et de louer la salle municipale gratuitement quand elle est disponible en cas de mauvaise température pour une durée d'environ 4 semaines au mois de juin 2023.

11.4.2 Atelier en herboristerie

2023-05-141

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Joanne Costo ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De louer la salle municipale à Mme Nathalie Boisvert, herboriste, au montant de 37,50 \$ /atelier de 2h pour un total de 10 ateliers.

11.4.3 Jardin communautaire

Considérant la demande de Mme Linda Bégin , citoyenne de la municipalité à mettre en place un jardin communautaire pour l'été 2023 et ce pour un maximum de 5 jardinets d'environ 15'X 15'.

2023-05-142

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la réalisation d'un jardin communautaire par Mme Linda Bégin et son équipe et de mettre à sa disposition un terrain pour un maximum de 5 jardinets d'environ 15`X 15`.

Le terrain sera défini ultérieurement par la municipalité afin de réaliser le projet.

11.4.4 Aides financières

Considérant la planification stratégique 2023-2027 de la municipalité;

Considérant les projets et les activités demandés et proposés par les citoyens;

Considérant que la municipalité a un chargé de projet;

2023-05-143

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le chargé de projet M. Saad Rekkal à faire des demandes financières afin de réaliser les divers projets des citovens.

11.5 Demande d'aide financière – Comité des Loisirs / Fête Nationale

Considérant que le Comité des Loisirs désire organiser une journée spéciale afin de souligner la Fête Nationale le 24 juin et la journée des enfants au Marché public le 8 juillet prochain;

Considérant qu'il y aura un tournoi de washer, rallye pédestre, des jeux gonflables, un souper hot-dog et de la musique;



Considérant que ses 2 activités se feront sur le terrain des loisirs et au Marché public.

Considérant que la demande d'aide financière permet de louer des jeux gonflables pour la Fête Nationale et pour la journée des enfants au Marché public le 8 juillet prochain;

Considérant la demande d'aide financière à la municipalité au montant de 1 200 \$;

2023-05-144 IL EST PROPOSÉ PAR: M. Quentin Kelhetter

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder au Comité des Loisirs une aide financière de 1 200 \$ pour l'organisation de la journée spéciale afin de souligner la Fête Nationale le 24 juin et la journée des enfants au Marché public le 8 juillet prochain.

11.6 Projet Pumptrack

Point à reporter dans une séance ultérieure.

11.7 Achat de la surfaceuse Zamboni – Aréna de Saint-Pierre-Les-Becquets

Considérant que la Surfaceuse au propane actuellement utilisée à l'aréna régional est vieillissante (51 ans) et demande des réparations imminentes d'un montant d'au moins 9 160,41\$:

Considérant qu'éventuellement il ne sera plus possible d'utiliser des surfaceuses au propane dans les arénas du Québec en raison des émanations produites par celles-ci;

Considérant qu'une surfaceuse électrique de marque Zamboni, modèle 552AC, année 2008 (la « **Surfaceuse** ») est présentement en vente par M. Michel Arsenault, personnellement ou via une société liée à ce dernier (le « **Vendeur** »);

Considérant que la municipalité fait partie, conjointement avec les municipalités de Parisville, Fortierville, Ste-Françoise, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et Manseau (les « **Municipalités partenaires** »), à une entente relative au maintien et à l'entretien de l'aréna régional qui prévoit, entre autres, la répartition des frais des nouvelles acquisitions entre chacune d'elles (l'« **Entente** »);

Considérant que la Municipalité et les Municipalités partenaires à l'Entente désirent procéder à l'achat de la Surfaceuse du Vendeur pour un montant de 10 000\$ plus taxes;

Considérant que la Municipalité et les Municipalités partenaires prennent acte des montants de l'ordre de 25 500 \$ qui devront être ajoutés au prix d'achat ciavant afin de procéder au changement des batteries et aux réparations mineures requises à la Surfaceuse de même qu'aux ajouts et modifications aux installations électriques et physiques existantes de l'aréna à réaliser afin de permettre le rangement et la recharge des batteries de la Surfaceuse;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver l'achat, par la Municipalité et ses Municipalités partenaires, de la Surfaceuse, aux prix, conditions et modalités ci-avant décrits;



Considérant qu'il y a lieu d'autoriser monsieur Christian Baril, Maire de la Municipalité ainsi que madame Hanta Rasami, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, à agir pour et au nom de la Municipalité en regard de l'achat de la Surfaceuse;

2023-05-145

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité achète, avec ses Municipalités partenaires à l'Entente, la Surfaceuse du Vendeur aux prix conditions et modalités ci-avant décrites;

Que monsieur Christian Baril, Maire de la Municipalité ainsi que madame Hanta Rasami, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, soient autorisés à agir, pour et au nom de la Municipalité, en regard de l'achat de la Surfaceuse:

Que monsieur Christian Baril, Maire de la Municipalité ainsi que madame Hanta Rasami, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, soient autorisés à poser, pour et au nom de la Municipalité, tous les gestes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes, dont notamment la signature d'un contrat d'achat avec Le Vendeur de même que tous autres documents requis pour donner effet à la présente résolution;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de St-Pierre-les-Becquets dès son adoption.

11.8 Aide financière – 40 ans Centre d'Action Bénévoles (CAB)

2023-05-146

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De verser une contribution financière au Centre d'Action bénévole de la MRC de Bécancour pour la journée hommage au bénévolat célébrant leur 40e anniversaire d'engagement, qui se tiendra le 15 juin prochain à la salle multifonctionnelle de Sainte-Françoise, pour souligner l'apport des bénévoles qui donnent leur temps pour améliorer le sort de leurs semblables et grâce à qui le CAB fête ses 40 ans. Le montant de la contribution sera de 400 \$.

13. QUESTIONS DIVERSES

 Nouvelle page Facebook pour la Bibliothèque « Bibliothèque de Deschaillons »

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Branchement aqueduc Saint-Joseph
- Entente intermunicipale Parisville
- Firme Tetra Tech QI Inc. Réfection rang Saint-Joseph
- Réfection rang Saint-Charles
- Rang Saint-Joseph Sécurité (trous, mauvais état, signalisation)
- Route à la Laine et Route Courteau
- Subventions pour la voirie





CLÔTURE DE LA SÉANCE Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

IL EST PROPOSÉ PAR: M. Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 21h25.

Hanta Rasam

Directrice générale et greffière-trésorière

Christian Baril

Maire